



Juin 2009

Edito

Une année scolaire s'achève !

Une année riche et dynamique pour l'OCCE avec de nombreux services et activités pour les coopératives.

L'OCCE est un partenaire privilégié et indispensable à l'école. Notre souci constant est de participer à la vie des coopératives, d'en améliorer le fonctionnement et de répondre aux aspirations des coopérateurs.

La coopérative est un outil nécessaire à l'apprentissage et à l'implication des enfants dans la vie scolaire ; c'est un formidable outil de formation à la citoyenneté. La coopération donne du sens à l'école et favorise la réussite de tous les élèves.

C'est pourquoi nous avons tous, enfants, enseignants, parents, intérêt à travailler ensemble avec pour seule ambition, la réussite de tous les enfants. Ne laissons personne sur le bord du chemin.

A l'issue de notre dernière assemblée générale départementale, le bureau a été renouvelé. Danielle Meunier, après de nombreuses années consacrées à l'OCCE 71 en tant que présidente, nous quitte pour une retraite ensoleillée. Remercions Danielle pour son engagement et le travail accompli au sein de notre association départementale.

A titre personnel, je tiens à la remercier pour sa fidélité et son soutien et lui dire que ce fut un véritable plaisir d'avoir travaillé à ses côtés.

Félicitons-nous également de l'aboutissement positif des négociations engagées entre 8 associations complémentaires de l'éducation et le Ministère. Le ministre a rappelé le rôle primordial joué par les associations et a déclaré vouloir conforter le soutien apporté par le Ministère au monde associatif.

Tout danger de voir disparaître les Associations éducatives semble donc, pour l'instant, écarté. Cependant la vigilance est de rigueur.

Cette année, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant a 20 ans. Nous célébrerons cet anniversaire en vous proposant, à l'automne prochain, une action sur l'ensemble du département.

Nous continuerons, en 2009-2010, à être à vos côtés et à vous offrir toujours plus d'actions pour vos classes. De votre côté, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et besoins.

Je vous souhaite de bonnes vacances et un bel été.

Michel SCHAEFFER

Président de l'OCCE 71



Dans ce bulletin

Editorial

Consignes de fin d'année

Ouverture de compte

Transfert de pouvoirs

L'agenda coopératif

Les actions 2008/2009

Les projets 2009/2010

Compte-Rendu d'Activités

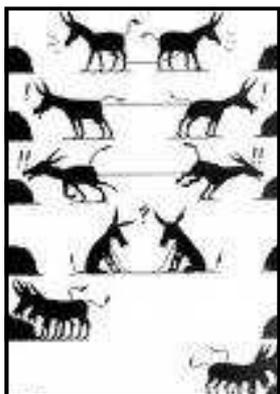
Compte-Rendu Financier

**BONNES
vacances
à tous!**

OCCE 71, 11 route de Taizey
71100 St Rémy

03 85 93 39 07

occe.71@wanadoo.fr



Fin de l'année scolaire



Avant le fin de l'année scolaire, ne pas oublier de ...

- Régler vos factures.
- Rappporter le matériel (malles pédagogiques, livres, jeux, vidéos ...) emprunté avant le 30 juin 2009 à l' OCCE 71.
- Si cela n'est pas encore fait, penser à **régler votre affiliation 2008/2009**.

La comptabilité de votre coopérative

L' année scolaire comptable se terminant le 31 août 2009 et des opérations pouvant intervenir en juillet et août (frais de tenue de compte, versements de subventions, ...), vous ne pouvez pas procéder à la clôture des comptes fin juin.

Les **comptes rendus 2008/2009** doivent parvenir impérativement à l' **OCCE de Saône-et-Loire avant le 30 septembre 2009** accompagnés des documents demandés: copie du dernier relevé bancaire ou postal de l' année, rapprochement bancaire si une différence apparaît entre le relevé fourni et le solde du compte dans la comptabilité, copie des justificatifs des subventions perçues ou copie des relevés de compte où apparaissent ces subventions.

Cahier de comptabilité



- Ne laissez pas d'opérations écrites au crayon de papier. Evitez les ratures et les surcharges.
 - Si vous constatez des erreurs, demandez l' aide d'un collègue ou de l' OCCE.
 - Vérifiez le retrait des opérations écrites (pointage).
 - Ventilez les opérations de la caisse, du compte bancaire ou du CCP sur les pages de droite.
- Page par page, calculez les situations des comptes et effectuez les totaux des charges et produits.
- N' oubliez pas les vérifications mathématiques (afin d' éviter tout cumul d'erreurs):
[Situation de début d'année + produits - charges = situation de bas de page]

Logiciel Compta Coop

- Si vous utilisez Compta Coop, le pointage est nécessaire et indispensable.
- Le logiciel procédera lui-même à l' élaboration du CRF, il est inutile de le recopier.

Pièces comptables

Classer les factures, les fiches de recettes selon les numéros de pièces justificatives du cahier ou du logiciel. Toutes les opérations, même les recettes, doivent être justifiées.



Compte postal ou bancaire

Rangez les extraits de compte dans l'ordre des dates ou des numéros. On évitera de les coller et de les mélanger avec les pièces justificatives (factures, recettes).

Demandez si nécessaire à la Banque postale ou à votre banque les extraits manquants.

Compte-rendu d'activités

A remplir très sérieusement!

Ce compte-rendu fait l'objet d'une sommation auprès de la Fédération OCCE qui transmet l'ensemble au Ministère de l'Education Nationale.

Compte-rendu financier

Vous **rédigerez** votre compte rendu au 31/09/2009 pour l'**envoyer** au siège départemental, **avant le 30 septembre 2009, revêtu du quitus de la Commission de contrôle des comptes de la coopérative**, (Parents, Collègues, DDEN...)

Les comptes doivent être arrêtés **dès que vous avez reçu le dernier relevé** du mois d'août du compte bancaire; pour le compte postal, la **plus value Tresoft figure sur le premier relevé CCP** de septembre.

Si votre comptabilité est à jour, il ne vous faudra que quelques minutes pour remplir le document statutaire joint à ce bulletin.

Si vous possédez compta coop, le logiciel procèdera lui même à l'élaboration du CRF. Il est inutile de le recopier !

Si vous quittez votre poste , c'est vous qui devez établir le compte-rendu financier et le compte-rendu d'activités. Ce n'est pas à votre successeur de le faire.

Le compte de la coopérative

Pour ouvrir un compte, changer de mandataire, modifier l'intitulé, contactez l'association départementale en utilisant le bordereau prévu à cet effet et inclus dans ce bulletin.

Seules les coopératives affiliées sont habilitées aux opérations financières.

Tous les comptes de coopératives doivent être déclarés à l' OCCE 71.

Attention! Si vous quittez l'établissement scolaire en fin d'année!



Sauf cas exceptionnel, vous êtes informés de ce changement avant fin juin.

Vous restez mandataire et responsable de votre coopérative jusqu'à la production et l' envoi à l' OCCE 71 des comptes-rendus financier et d'activités de l'année 2008/2009.

Aucun changement de mandataire ne pourra être effectué avant que ces documents complets et signés de votre main soient parvenus à l'OCCE de Saône-et-Loire.

Laissez à votre remplaçant tous les éléments concernant votre coopérative: les registres, la caisse, le cahier ou logiciel de comptabilité, les abonnements, les adresses utiles, les activités de la coopérative, les renseignements pour démarrer dès la rentrée...

Merci de noter clairement toute remarque utile pour votre remplaçant.

Renvoyez le bordereau « Demande de transfert de pouvoirs » à l' OCCE 71. Nous ne procèderons pas au changement de mandataire tant que les CRF et CRA ne nous seront pas parvenus.

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE
BANQUE POSTALE . AUTRE BANQUE
A remplir soigneusement et à retourner exclusivement à :
OCCE DE SAONE ET LOIRE



Coopérative scolaire :

Adresse :

Code postal :..... Ville :

Nom, Prénom du mandataire (un seul) :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Fonction :

* Banque Postale * Autre Banque (préciser)

A..... Le.....

Signature :

DEMANDE DE TRANSFERT DE POUVOIRS
BANQUE POSTALE . AUTRE BANQUE
A remplir soigneusement et à retourner exclusivement à :
OCCE DE SAONE ET LOIRE



Coopérative scolaire :

Adresse :

Code postal :..... Ville :

Banque Postale Autre Banque (préciser)

Numéro du compte :(joindre un RIP ou RIB)

Nom, prénom du mandataire sortant :

Nom, Prénom du nouveau mandataire :

Nom de jeune fille :

Date et lieu de naissance :

Fonction :

A..... Le.....

Signature du nouveau mandataire :

MON AGENDA COOP

CYCLE 2 ou CYCLE 3



Un nouvel outil destiné à la classe pour :
Mieux se connaître
Apprendre à vivre ensemble
Développer l'estime de soi et des autres
Renforcer les valeurs de la coopération



Comme tout agenda, celui-ci est conçu pour que l'enfant puisse consigner chaque jour son travail scolaire.

Mais, avec l'agenda coopératif, on échange, on réfléchit, on s'accepte avec ses différences.

Tout un programme qui fait naître un esprit de solidarité entre les enfants et qui aide à dépasser le climat d'opposition et de tension que l'on rencontre parfois dans les écoles.

Le lundi : activités d'accueil

La notion d'accueil est essentielle. Par un bonjour, on en vient à parler de ce qu'on trouve beau, de ce qu'on aime ou n'aime pas...

Cela peut aussi être un moment d'échange avec un enfant de la classe, c'est l'occasion de faire partager ses passions, ses intérêts et les présenter au groupe

Le mardi : activités autour du vivre ensemble

Activités essentiellement tournées vers la vie de la classe et de l'école. Elles permettent de mieux cerner les attentes des élèves, leurs représentations de l'école. On aborde la vie de la classe à partir de ressentis tels que « ce qui me donne envie de venir », « ce que j'aimerais apprendre » ou « ce qui m'ennuie profondément »

Le jeudi : activités d'estime de soi et des autres

Ce travail aide l'enfant à se forger une image positive tant comme « élève » que comme « individu ».

Des questions telles que « *Ceux qui comme moi aiment* se lèvent » ou « *Aujourd'hui, je me sens* » permettent de se découvrir ou de découvrir les autres.

Le vendredi : activités coopératives

Réfléchir, échanger, partager, débattre dans une démarche coopération autour de valeurs telles que le respect, la solidarité, la tolérance ou de notions comme « être à l'écoute, « avoir des responsabilités » ou même sur « le plaisir d'apprendre ».

Aider l'enfant à s'ouvrir aux autres par l'entraide, par le don, par le compliment. Autant d'occasions d'aller vers l'autre, de le regarder comme un individu unique.

L'agenda cycle 2 : 2 €

L'agenda cycle 3 : 2 €

Le guide du maître
Cycle 2 : 5 €

Le guide du maître
Cycle 3 : 5 €

+ frais de port

A commander à

OCCE 71

03 85 93 39 07

occe.71@wanadoo.fr

En 2008/2009

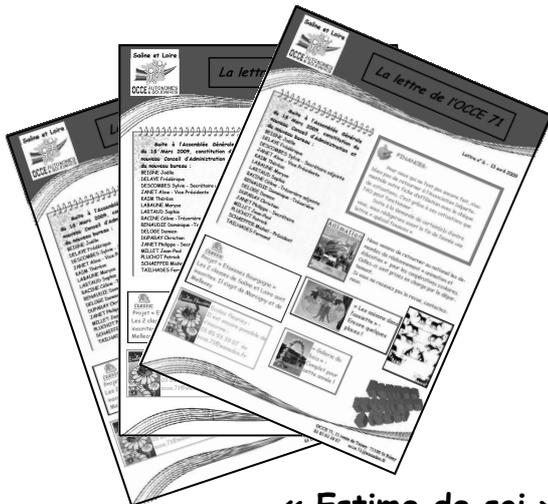
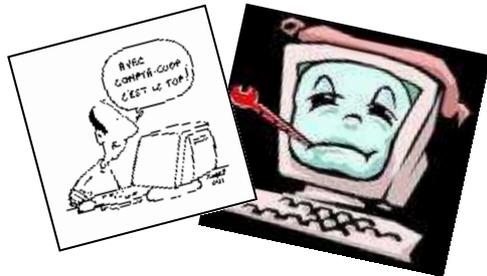


« Le lundi, c'est galerie »

Accueil de 27 classes à la galerie européenne du bois et de la forêt de Dompierre les Ormes pour découvrir, sous toutes ses formes, à travers différents ateliers, l'importance du bois dans notre vie.

« Soutien aux coopératives scolaires »

Aide à la gestion et au fonctionnement, législation...

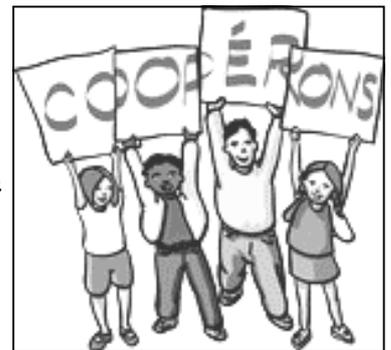


« La lettre de l'OCCE »

Création d'un nouvel outil de communication en direction des coopératives scolaires

« Estime de soi »

Mise en place d'ateliers réguliers dans 2 classes de SEGPA et 1 classe de cycle 3 pour apprendre à mieux se connaître, se respecter et mettre en place des outils de résolution des conflits



« Travail avec le G8 »

Interventions à l'IUFM, rencontres régulières avec les associations complémentaires de l'école pour être réellement reconnues dans notre travail par le ministère.



En 2008/2009

« Actions nationales »

Participation de quelques classes à « Théâ » et « Etamine »



« Les écoles fleuries »

En collaboration avec les DDEN
Une vingtaine de classes se sont inscrites dans cette démarche.



« Etamine régional »

2 classes de Saône et Loire, avec 7 autres classes de Bourgogne, ont participé à cette semaine et ont réalisé « Les trésors de Grand-Père Gaston », un livre collectif.



« Les saisons dans l'assiette »

Découvrir les fruits et les légumes de saisons, appréhender le fonctionnement de la publicité, comprendre la transformation de certains produits et les enjeux d'une meilleure alimentation...
9 classes ont participé à cette semaine d'animation.



Et en 2009/2010...



Poursuite des projets de cette année



Mise en place d'une action sur le développement durable



Mise en place d'une action à l'occasion du vingtième anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant



2 dates à retenir dès maintenant : **7 octobre et 20 janvier**
Formation de Samuel Stolarz sur les jeux coopératifs et la gestion des conflits (développer ses capacités d'analyse, de diagnostic, de gestion et de résolution de conflits, importance, diversités et variantes des jeux coopératifs)

N'oubliez pas

Avant le 30 septembre 2009 :

Retour du compte-rendu financier et du compte-rendu d'activités à l'association départementale.

Des précisions vous seront apportées dans le bulletin de rentrée.